



TP Demande de devis

***2478MRT-10228 : Recrutement d'un
consultant pour réaliser une formation
avancée sur Excel pour le compte d'Enabel.***

Table des matières

Objet de la demande	3
1 Informations générales	3
2 Dispositions contractuelles générales	5
1. Généralités	5
2. Conformité de l'exécution	5
3. Amende pour retard	5
4. Réception	5
5. Facturation et paiement	5
6. Assurances	6
7. Droits de propriété intellectuelle	6
8. Obligation de confidentialité	6
9. Gestion des plaintes et tribunaux compétents	7
3 Annexes	8
3. Annexe 1 : Termes de références	8
3. Annexe 2 : Fiche d'identification	15
3. Annexe 3 : Formulaire d'offre – prix	16
3. Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion	18
3. Annexe 5 : Références des principaux projets similaires	20
3. Annexe 6 : Tableau d'affectation des experts proposés	20

Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Recrutement d'un consultant pour réaliser une formation avancée sur Excel pour le compte d'Enabel	
REFERENCE ENABEL	2478MRT-10228

1 Informations générales

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL		
DURANT LA PROCÉDURE	Cellule contractualisation MRT Email : procurement.mrt@enabel.be	
PENDANT L'EXÉCUTION :	Fatou Cissé fatou.cisse@enabel.be	
DONNEES RELATIVES à LA PROCEDURE		
RÉCEPTION DES OFFRES :	DATE :	02/10/2026 à 10h00 au plus tard
	LIEU :	Email : procurement.mrt@enabel.be
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :		30 jours
RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A REMETTRE		- Registre de commerce/statut légal du soumissionnaire ; - Fiche d'identification ; - Formulaire d'offre de prix ; - Déclaration de motifs d'exclusion ; - Liste des services similaires ; - Tableau d'affectation de l'expert - CV et diplômes de l'expert formateur /Attestations de services faits - Méthodologie . - Les copies des diplômes, certifications et attestations pertinentes ; - Méthodologie .Une présentation succincte de la méthodologie de formation proposée ; - Un ou plusieurs exemples de missions ou formations similaires réalisées ;

	- Toute référence ou attestation de bonne exécution pertinente. -	
DISPOSITIONS CONTRACTUELLES PARTICULIERES		
DÉLAI D'EXÉCUTION -DE LIVRAISON :	40 HEURES	
LIEU D'EXÉCUTION - DE LIVRAISON :	MAURITANIE	
LE POUVOIR ADJUDICATEUR ACQUIERT LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE NÉS, MIS AU POINT OU UTILISÉS À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU MARCHÉ :	OUI	
LE FOURNISSEUR EST TENU D'ASSURER L'ENTRETIEN ET D'EFFECTUER TOUTES LES RÉPARATIONS NÉCESSAIRES POUR MAINTENIR LES FOURNITURES EN BON ÉTAT PENDANT TOUTE LA DURÉE DU MARCHÉ :	OUI	

2 Dispositions contractuelles générales

1. Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services/fournitures passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

2. Conformité de l'exécution

Les services/fournitures doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

3. Amende pour retard

Tout dépassement du délai d'exécution/de livraison, et ce pour quelque cause que ce soit, peut entraîner par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard de livraison de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations/livrer les biens par un autre prestataire/fournisseur. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire/fournisseur défaillant.

4. Réception

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5. Facturation et paiement

Les factures sont établies en un seul exemplaire et respecte les prescription mentionnées dans le bon de commande/lettre de commande.

La facture est envoyée à l'adresse mentionnée dans le bon de commande/lettre de commande.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception des services/biens.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et le paiement sera effectué par tranches comme suit :

N°	Après approbation de :	% paiement
1.	- Un programme détaillé de formation incluant le chronogramme et la méthodologie proposée ; - Les supports de formation et exercices pratiques ; - Les outils d'évaluation des participants (pré-test et/ou post-test)	Au prorata des Heurs consommés.validé par le fonctionnaire dirigeant par timesheet
2.	Un rapport de formation comprenant :	Au prorata des Heurs

	○ la liste des participants ; ○ les résultats des évaluations ; ○ les recommandations pour le renforcement continu des capacités ; • Les fichiers Excel et modèles développés durant la formation. • Attestation de participation à la formation.	consommés.validé par le fonctionnaire dirigeant par timesheet
--	---	---

6. Assurances

Le prestataire de services/fournisseur est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile » et « accidents de travail », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services/fournisseur transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

7. Droits de propriété intellectuelle

Sauf disposition contraire dans les documents du marché, lorsque l'objet de celui-ci consiste en la création, la fabrication ou le développement de dessins et modèles, de signes distinctifs, le pouvoir adjudicateur en acquiert la propriété intellectuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire protéger.

En ce qui concerne les noms de domaine créés à l'occasion d'un marché, le pouvoir adjudicateur acquiert également le droit de les enregistrer et de les protéger, sauf disposition contraire dans les documents du marché.

Lorsque le pouvoir adjudicateur n'acquiert pas les droits de propriété intellectuelle, il obtient une licence d'exploitation des résultats protégés par le droit de la propriété intellectuelle pour les modes d'exploitation mentionnés dans les documents du marché.

Le prestataire doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

8. Obligation de confidentialité

Le prestataire est lié par un devoir de réserve concernant les informations dont il a connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir

adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la réglementation GDPR est d'application.

9. Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

3 Annexes

3. Annexe 1 : Termes de références

I. Contexte de la mission

Enabel est l'Agence belge de coopération internationale chargée de mettre en œuvre la politique belge en matière de développement international.

Présente dans 18 pays à travers le monde, avec plus de 2 500 collaborateurs et un portefeuille de plus de 200 projets en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, Enabel a pour vision de « construire un monde durable où les femmes et les hommes vivent dans un État de droit et ont la liberté de prendre le contrôle de leur propre vie ».

L'agence met en œuvre des missions de service public conformément aux objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, tant en Belgique qu'à l'international. Elle exécute également des programmes et projets pour le compte de partenaires institutionnels nationaux et internationaux, notamment l'Union européenne.

En Mauritanie, Enabel intervient depuis 2017 et met actuellement en œuvre plusieurs projets financés par l'Union européenne dans les secteurs du développement rural, de la santé et de la mobilité humaine.

L'atteinte des résultats de ces projets repose sur la disponibilité d'un personnel support qualifié, maîtrisant les outils de gestion opérationnelle, administrative, logistique, financière, budgétaire et des ressources humaines. Dans ce cadre, la maîtrise avancée de Microsoft Excel constitue une compétence essentielle pour assurer une gestion efficace des données, le reporting, le suivi des activités et la production de tableaux de bord.

Afin de renforcer les capacités de son personnel support, Enabel Mauritanie souhaite organiser une formation avancée sur Microsoft Excel adaptée aux besoins opérationnels de son équipe support.

II. Objectifs de la mission

Objectif général

Renforcer les capacités du personnel support d'Enabel Mauritanie dans l'utilisation avancée de Microsoft Excel afin d'améliorer la qualité de la gestion, de l'analyse et du reporting des données, et de faciliter la prise de décision fondée sur des informations fiables et actualisées.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le prestataire retenu devra :

- Réaliser, au besoin, une analyse des besoins des participants et de leurs responsables hiérarchiques ;
- Adapter le contenu et les modules de formation aux besoins identifiés ;
- Dispenser des formations théoriques et pratiques, en présentiel et/ou à distance ;

- Encadrer des exercices pratiques basés sur des cas réels issus de l'environnement de travail des participants ;
- Évaluer les acquis des participants à travers des tests ou exercices pratiques ;
- Fournir l'ensemble des supports pédagogiques et documents de formation aux participants ;
- Formuler des recommandations visant à renforcer l'utilisation d'Excel dans les processus de gestion d'Enabel Mauritanie.

IV. RESULTATS ATTENDUS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

4.1. Maîtriser les fonctionnalités avancées de Microsoft Excel

- Utiliser efficacement les fonctionnalités de base et les paramètres fondamentaux d'Excel (mise en forme, mise en page, affichage, protection des feuilles et classeurs) ;
- Comprendre et utiliser les différents modes d'adressage des cellules :
 - Relatif (A1) ;
 - Absolu (\$A\$1) ;
 - Mixte (A\$1 et \$A1) ;
- Créer et utiliser des formules et fonctions avancées ;
- Mettre en œuvre des conditions simples, complexes et imbriquées à l'aide des fonctions :
 - SI() ;
 - ET() ;
 - OU() ;
 - ESTVIDE() ;
 - ESTTEXTE() ;
 - Et autres fonctions logiques pertinentes ;
- Utiliser efficacement les fonctions de recherche et de traitement des données :
 - RECHERCHEV() ;
 - RECHERCHEX() ;
 - RECHERCHEH() ;
 - INDEX() ;
 - EQUIV() ;
 - GAUCHE() ;
 - DROITE() ;

- CONCATENER() ;
- SOMME.SI.ENS() ;
- ARRONDI() ;
- Etc. ;
- Réaliser des calculs statistiques de base et intermédiaires ;
- Appliquer des règles de mise en forme conditionnelle ;
- Trier, filtrer et analyser des données ;
- Construire et exploiter des tableaux croisés dynamiques ;
- Créer et personnaliser des graphiques pour la visualisation des données ;
- Gérer et sécuriser les données à travers les fonctionnalités de protection adaptées ;
- Solveur Excel..
- S'initier à l'automatisation des tâches à l'aide des macros, publipostage ;

4.2. Gérer efficacement des bases de données sous Excel

- Structurer des tableaux de données de type base de données ;
- Consolider des données provenant de plusieurs sources ou feuilles de calcul ;
- Mettre en œuvre des mécanismes de validation des données ;
- Réaliser des extractions, regroupements et synthèses de données ;
- Utiliser les sous-totaux et autres outils d'analyse automatique.

4.3. Concevoir des outils d'aide à la décision

- Élaborer des tableaux de bord dynamiques à partir de bases de données ;
- Produire des rapports automatisés facilitant le suivi des activités et la prise de décision ;
- Utiliser des indicateurs de performance adaptés aux besoins des différents services supports (administration, finances, RH) d'Enabel en Mauritanie.

4.4. Exploiter l'intelligence artificielle pour améliorer l'utilisation d'Excel

- Utiliser les outils d'intelligence artificielle (Copilot, ChatGPT ou outils équivalents autorisés par Enabel) pour identifier, comprendre et générer des formules Excel adaptées à des besoins spécifiques ;
- Formuler des requêtes efficaces (« prompts ») permettant d'obtenir rapidement des solutions Excel pertinentes ;
- Traduire un besoin métier ou une problématique de gestion en formule ou fonction Excel appropriée ;
- Vérifier, adapter et sécuriser les formules proposées par l'intelligence artificielle avant leur mise en production ;

- Utiliser l'intelligence artificielle pour analyser et corriger les erreurs dans les formules complexes ;
- Réduire significativement le temps de conception, d'analyse et de traitement des données grâce à une utilisation raisonnée de l'IA comme outil d'assistance à la décision

V. LIVRABLES ATTENDUS

Le prestataire devra fournir :

- Un programme détaillé de formation incluant le chronogramme et la méthodologie proposée ;
- Les supports de formation et exercices pratiques ;
- Les outils d'évaluation des participants (pré-test et/ou post-test) ;
- Un rapport de formation comprenant :
 - la liste des participants ;
 - les résultats des évaluations ;
 - les recommandations pour le renforcement continu des capacités ;
- Les fichiers Excel et modèles développés durant la formation.
- Attestation de participation à la formation.

VI. METHODOLOGIE

La formation privilégiera une approche participative et pratique, fondée sur :

- Évaluation diagnostique des participants afin d'identifier le niveau de maîtrise d'Excel de chaque participant et d'adapter le contenu de la formation en conséquence ;
- Des exposés théoriques ;
- Des démonstrations en temps réel ;
- Des études de cas inspirées des activités d'Enabel ;
- Des exercices individuels et en groupe ;
- Des séances de questions-réponses ;
- L'utilisation de données et modèles de reporting proches de l'environnement professionnel des participants.
- Le suivi post formation individualisé :
 - Mise à disposition des supports de formation ;

- Assistance ponctuelle à distance pendant une période définie après la formation ;
- Accompagnement individualisé pour répondre aux difficultés rencontrées dans l'application des acquis.

VII. PARTICIPANTS

- Effectif : au minimum 21 participants.
- Niveau requis : maîtrise des fonctions de base d'Excel.

VIII. PERIODE ET DUREE DE LA FORMATION

- Période : Septembre 2026
- Durée totale : 40 heures minimum.
- Les sessions pourront être organisées en présentiel et/ou à distance selon un calendrier validé avec Enabel.
- Les séances présentielles se tiendront dans les locaux d'Enabel en Mauritanie.

IX. PROFIL DU CONSULTANT/CABINET DE FORMATION

Le consultant individuel ou le cabinet de formation devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (**Bac+3 minimum**) en informatique, systèmes d'information, gestion, finance, statistiques, ingénierie ou dans tout autre domaine pertinent ;
- Disposer d'au **moins cinq (5) années d'expérience** professionnelle avérée dans l'utilisation avancée de Microsoft Excel et dans la conduite de formations destinées à des adultes ;
- Démontrer une maîtrise approfondie des fonctionnalités avancées d'Excel, notamment les fonctions de calcul et de recherche, les tableaux croisés dynamiques, la gestion et l'analyse de bases de données, les tableaux de bord, les graphiques ainsi que les notions d'automatisation (macros) ;
- Justifier **d'une expérience** dans l'accompagnement d'organisations, d'entreprises, d'ONG ou de projets de développement en matière de gestion, d'analyse et de reporting de données ;
- Posséder une bonne connaissance des outils de gestion financière, budgétaire et de suivi-évaluation utilisant Excel ;

- Maîtriser les méthodes de formation pour adultes et être capable d'adapter le contenu pédagogique au niveau et aux besoins des participants ;
- Disposer de supports pédagogiques éprouvés ainsi que d'exercices pratiques permettant l'acquisition des compétences visées ;
- Présenter au moins **trois (3) références similaires réalisées** au cours des cinq dernières années ;
- Justifier une excellente maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit.

X. CRITERES D'ATTRIBUTION

- Offre technique : 50 %
- Offre financière : 50 %

L'évaluation technique portera sur :

- La compréhension de la mission ;
- La méthodologie proposée ;
- La qualité et l'expérience du formateur.

Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à **35/50 (70 %)** sera écartée et ne sera pas soumise à l'évaluation financière.

Seules les offres techniquement conformes seront retenues pour l'analyse financière.

XI. GRILLE D'EVALUATION TECHNIQUE

Grille d'évaluation technique	Maximum
1) Note méthodologique La compréhension des TDR sera appréciée à travers la note méthodologie de 1 page maximum comprenant les éléments ci-dessous (Police « Arial », taille de police « 12 »).	20
• Compréhension de la mission : Pertinence de l'analyse du besoin, compréhension des attentes et des résultats visés	5
• Pertinence du planning de dispensation des cours : Cohérence du calendrier, durée et organisation des sessions de formation	5
• Pertinence de l'approche et des modules proposées : Adéquation des contenus, méthodes d'animation, exercices pratiques, prise en compte des besoins des participants.	10
2) Qualité CV et expérience de la structure	30

Compétences du formateur (connaissance pratique en gestion de base de données et système d'information : 7pts ; analyse de données statistiques : 4pts ; analyse financière et comptable : 4pts).	15
Expérience en matière de réalisation de formation : minimum 5 ans 7pts ; 2 pts par année supplémentaire plafonné à 15).	15
Note totale technique	50

3. Annexe 2 : Fiche d'identification

DÉNOMINATION	
NUMÉRO D'ENTREPRISE	
NUMÉRO DE TVA	
ADRESSE	
NOM PERSONNE DE CONTACT TÉLÉPHONE COURRIEL	
N° DE COMPTE POUR LES PAIEMENTS	
INSTITUTION FINANCIÈRE	
DATE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ

3. Annexe 3 : Formulaire d'offre – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **2478MRT-10228**, et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de devis et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

PRIX ¹				
Description	Unité	Quantité	Prix unitaire en euros/MRU hors TVA	Prix total en euros/MRU hors TVA
Recrutement d'un consultant pour réaliser une formation avancée sur Excel pour le compte d'Enabel	Heure	40		
Montant total htva				
Montant total en lettres :				
.....				
.....				

NB:

*** L'offre financière doit inclure tous les frais nécessaires conformément aux dispositions suivantes :**

Le soumissionnaire est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans les prix :

- La gestion administrative et le secrétariat ;
- Le déplacement et le transport ;
- L'assurance ;
- Les honoraires, per diem et frais de visa ;
- La documentation relative aux services ;
- La livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution ;
- Les emballages ;
- La formation nécessaire à l'usage ;

- **la retenue à la source sur les honoraires relatifs aux services prestés en Mauritanie (15% des honoraires pour les prestataires non-résidents en Mauritanie et 2.5% des honoraires pour les prestataires résidents en Mauritanie) ;**
- Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;
- Les droits de douane et d'accise relatifs au matériel et aux produits utilisés ;

Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.

Les frais suivants ne doivent pas être inclus dans les prix unitaires de l'offre initiale :

- les coûts liés à l'organisation de la formation (la formation va se dérouler dans les locaux d'Enabel).

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

3. Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une **organisation criminelle**;
 - 2° **corruption**;
 - 3° **fraude**;
 - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
 - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme**;
 - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
 - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale**, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019
https://www.enabel.be/app/uploads/2022/11/Exploitation_Abus_Sexuel_Policy_FR.pdf ;
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019
https://www.enabel.be/app/uploads/2022/11/Fraude_Corruption_Policy_FR.pdf
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;

- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.
La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.
5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;
6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.
Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail.
La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.
7. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières - version consolidée :
https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/services-et-activit%C3%A9s-o
8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

J'ai/nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public, ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je déclare/nous déclarons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date :

Localisation :

Signature

3. Annexe 5 : Références des principaux projets similaires

À compléter selon les cas

Le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des principaux projets similaires .Cette liste doit démontrer la capacité technique du soumissionnaire à exécuter le présent marché.

Description des principaux projets similaires	Montant total	Dates de réalisation	Nom du client

3. Annexe 6 : Tableau d'affectation des experts proposés

Sous peine de rejet de son offre , le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-dessous afin de permettre au pouvoir adjudicateur de faire correspondre l'expert proposé au profil demandé dans la demande de devis . Un seul expert sera proposé pour chaque profil

Expert demandé	Nom de l'expert proposé par le soumissionnaire
EXPERT 1	